|  |
| --- |
| AMR 51/8351/2024 – États-Unis - 22 juillet 2024 |
| FURTHER INFORMATION | URGENT ACTION | x FI UA 061/24-1 |
| L’Alabama procède à sa troisième exécution de l’année |
| États-Unis (Alabama) |

Keith Gavin a été exécuté en Alabama le 18 juillet 2024. Il avait été déclaré coupable en 1999 d’un meurtre commis en 1998 et condamné à mort après que le jury s’était prononcé en faveur de cette peine par 10 voix contre deux. En 2020, une juge fédérale a estimé que son assistance juridique lors de la phase du procès consacrée à la détermination de la peine avait été insuffisante au regard de la Constitution, mais la cour d’appel a annulé cette décision en 2022. La gouverneure de l’Alabama a refusé d’intervenir, et après le rejet des ultimes recours en justice, l’exécution a eu lieu. C’était la troisième de l’année en Alabama.

Le 18 juillet 2024, la Cour suprême des États-Unis a rejeté les ultimes recours de Keith Gavin, sans commentaire ni avis divergent. L’exécution par injection létale a débuté peu après 18h15 et Keith Gavin, âgé de 64 ans, a été déclaré mort à 18h32.

À l’issue de cette exécution, la gouverneure de l’Alabama, Kay Ivey, a déclaré: «Après sa condamnation à mort, M. Gavin a formé des recours à maintes reprises pendant des années pour échapper à la justice, mais il a échoué à chaque tentative. Aujourd’hui, cette justice a enfin été rendue pour les proches [de la victime].» Le responsable du système judiciaire de l’État, Steve Marshall, a déclaré: «La culpabilité de Keith Gavin pour ce crime odieux ne fait aucun doute […] Je ne peux imaginer le choc, la douleur et la frustration ressentis par la famille [de la victime] ces 26 dernières années. Je prie pour que sa famille trouve une source de réconfort dans la justice qu’elle attendait depuis longtemps de la part de l’État d’Alabama.»

Depuis le début de l’année, 10 exécutions ont eu lieu aux États-Unis, ce qui porte à 1'592 le nombre de personnes auxquelles les autorités de ce pays ont ôté la vie depuis que la Cour suprême fédérale a approuvé une nouvelle législation relative à la peine capitale en 1976. L’Alabama a exécuté 75 de ces personnes, dont trois jusqu’à présent en 2024. Amnesty International s’oppose catégoriquement à la peine de mort en toutes circonstances.

**Aucune action complémentaire n’est requise. Un grand merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels.**